

LE TROPHÉE du MARAÎCHAGE

by Légumes de France



DOSSIER D'INSCRIPTION

Édition 2020

Modalités de participation

Pour concourir au Trophée du Maraîchage, il faut :

- Être âgé (e) de moins de 50 ans ;
- Être installé (e) depuis moins de 15 ans ;
- Avoir pour activité principale la production de légumes.

Documents à fournir

Pour que le dossier soit complet, il faut :

- Compléter la « présentation du producteur » ;
- Compléter la « présentation de l'exploitation » ;
- Transmettre une photo de vous et des photos de votre exploitation.

Vous pouvez également nous transmettre tous documents qui vous semblent pertinents pour nous permettre de mieux connaître votre exploitation.

Déroulé de la finale locale

Une pré-sélection des dossiers permettra d'identifier 3 producteurs. Les producteurs sélectionnés passeront devant un jury, composé de professionnels issus de la filière légumière et du monde culinaire.

Les producteurs concourant au Trophée du Maraîchage pourront ainsi se présenter aux membres du jury, échanger avec ces derniers et leur faire déguster leurs légumes.

Une fois les candidats rencontrés, le jury délibèrera. Les résultats seront annoncés à l'issue de la délibération.

Le dossier est à renvoyer complété, avant la date limite correspondant [avant le 9 janvier 2020](#), à l'adresse suivante :

Légumes de France
11 rue de la Baume
75 008 PARIS

ou par mail à ms.lutrand@legumesdefrance.fr

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche d'inscription

A retourner impérativement avant le 9 janvier 2020.

Présentation du producteur

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Date d'installation	
Portable	
E-mail	
Adresse	

Présentation de l'exploitation

Nom de l'exploitation et adresse	
Surface	
Date de début de la production légumière	
Légumes produits et surfaces associées	
Modes de commercialisation	

Présentation de l'exploitation (suite)

Caractéristique / spécificité de votre exploitation ?	
Quels sont les projets récemment conduits sur votre exploitation, aussi bien au niveau de la production, de la commercialisation que de la gestion de votre exploitation ?	
En quoi votre exploitation s'inscrit dans une démarche de développement durable (dimension sociale, environnementale et économique) ?	
Site internet de l'exploitation	

ILS SONT PARRAINS DU TROPHÉE DU MARAÎCHAGE

REUSSIR Fruits & Légumes

Crédit  Mutuel

METRO

Ils soutiennent également le trophée du maraîchage :

KOPPERT
BIOLOGICAL SYSTEMS

